PARLAY^{MC}

RÉGULATEUR DE CROISSANCE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

USAGE COMMERCIAL

PARLAY^{MC} est une microémulsion concentrée utilisée pour gérer la croissance du ray-grass vivace de semence.

GARANTIE :
Trinexapac-éthyle ..... 11,3 %

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX

N^{O} D'HOMOLOGATION : **31214**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'ingestion de ce produit. Administrer un traitement symptomatique. Ne pas provoquer le vomissement.

PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- INTERDIRE L'ACCÈS À LA ZONE TRAITÉE JUSQU'À CE QUE LE FEUILLAGE SOIT SEC.
- Irrite les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux.
- ÉVITER tout contact avec la peau ou les vêtements.
- Porter une chemise à manches longues et pantalon long avec une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange/chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Porter aussi des lunettes antiéclaboussures pendant le mélange et le chargement du produit.

- o NE PAS utiliser de gants de cuir ou de tissu. Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever et de se laver les mains.
- o NE PAS manger, boire ni fumer pendant l'application; se laver les mains et le visage à fond immédiatement après chaque application de ce produit.
- o Laver immédiatement toute éclaboussure accidentelle du concentré ou du mélange à pulvériser sur la peau, les vêtements ou les yeux.
- o NE PAS retourner dans les zones traitées dans les douze heures suivant le traitement. Un délai d'accès de trois jours après le traitement est requis pour les travailleurs qui doivent retourner dans les zones traitées afin d'effectuer une récolte à la main ou mécanique, du repiquage et du sarclage à la main.
- o Après le travail, se changer et laver les vêtements de travail contaminés séparément des autres vêtements avant de les réutiliser.
- o NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- o NE PAS laisser paître le bétail sur les surfaces traitées.
- o Ne pas nourrir le bétail ni la volaille des tontes ou de la paille provenant des zones traitées.
- o Éviter tout contact avec les plantes non ciblées ou les plans d'eau. Éviter toute dérive vers ces habitants vulnérables. NE contaminer aucun système aquatique en éliminant les déchets ou en nettoyant et en rinçant l'équipement de pulvérisation.
- o NE PAS appliquer lorsque les conditions climatiques favorisent la dérive hors des endroits traités.
- o Appliquez seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

ENTREPOSAGE

1. Ne pas utiliser ni entreposer à proximité d'une source de chaleur ou de flammes nues.
2. Craint le gel.
3. Conserver dans le contenant d'origine, dans un endroit sec et sécuritaire.
4. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, plantes et aliments.
5. Prévenir toute contamination croisée avec les autres pesticides.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS :

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

PARLAY peut servir à gérer la croissance du ray-grass vivace.

PARLAY atteint le point de croissance après avoir été absorbé par le feuillage. L'application doit être terminée au moins trois heures avant l'irrigation ou une averse.

MODE D'EMPLOI

Les conditions environnementales ainsi que les méthodes agronomiques et de production qui affectent la croissance et la vigueur du gazon auront une incidence sur la réaction du ray-grass vivace aux applications de PARLAY. Il a été démontré que l'activité de PARLAY est fonction de la fertilité et de l'humidité ainsi que de la vigueur, de la longueur et du stade de développement des plantes.

REMARQUE : Une baisse de la qualité de la culture (apparence générale, y compris la couleur et/ou la densité) peut survenir après le traitement; cependant, de tels effets sont passagers et, en général, la culture récupère au bout de deux à quatre semaines.

REMARQUE : En raison du risque d'endommagement de la culture, éviter les chevauchements au moment de l'application et ne pas traiter une culture qui subit un stress, comme une faible fertilité, des températures élevées, une sécheresse ou un gel; éviter également d'appliquer sur du ray-grass abîmé par une maladie ou par des insectes.

RAY-GRASS VIVACE DE SEMENCE POUR GAZON	
DOSE DE PRODUIT (L/HA)	1,7 – 3,4
MOMENT DU TRAITEMENT	Avant ou pendant le stade de la montaison (stades 30-37 de l'échelle de Zadoks ou 5-8 de l'échelle de Feekes). REMARQUE : Même si ce produit est efficace pendant toute la montaison, il est PRÉFÉRABLE de traiter en début de montaison (stade de croissance de 32 [Zadoks] ou 7 [Feekes]), lorsque le deuxième nœud est détectable sur la tige principale.
DIRECTIVES	N'effectuer qu'un seul traitement par saison. N'utiliser que de l'équipement d'application par voie terrestre. Utiliser un minimum de 100 L d'eau à l'hectare. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une couverture adéquate. **NE PAS** appliquer au type de fourrage raygrass vivace. S'appliquent uniquement au type de gazon raygrass vivace. **NE PAS** laisser paître le bétail dans une culture traitée ni servir comme fourrage à des animaux.

Équipement

PARLAY doit être appliqué avec un pulvérisateur terrestre uniquement. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation avant l'emploi. S'assurer que le pulvérisateur fournit une application précise et uniforme. Étalonner le pulvérisateur avant d'appliquer PARLAY. Rincer le pulvérisateur à l'eau propre après l'emploi et éliminer l'eau de rinçage de façon approuvée.

Directives de mélange

PARLAY est une microémulsion concentrée (MEC) qui dégage une très faible odeur car elle ne contient aucun solvant pétrolier. PARLAY se mélange parfaitement à l'eau. Ne préparer que la quantité de mélange que l'on peut appliquer immédiatement. Il n'est pas nécessaire de poursuivre l'agitation une fois que PARLAY est mélangé uniformément.

1. Ajouter au moins la moitié du volume d'eau requise dans le réservoir de pulvérisation.
2. Ajouter la quantité requise de PARLAY tout en agitant.
3. Continuer l'agitation jusqu'à la dissolution de PARLAY est complète.
4. Maintenir l'agitation tout en ajoutant le reste de l'eau.
5. Commencer l'application de la solution de pulvérisation.

PARLAY^{MC} est une marquée déposée d'une compagnie de groupe Syngenta.